

© Ville de Ris-Orangis. (crédit photo : apcl91)

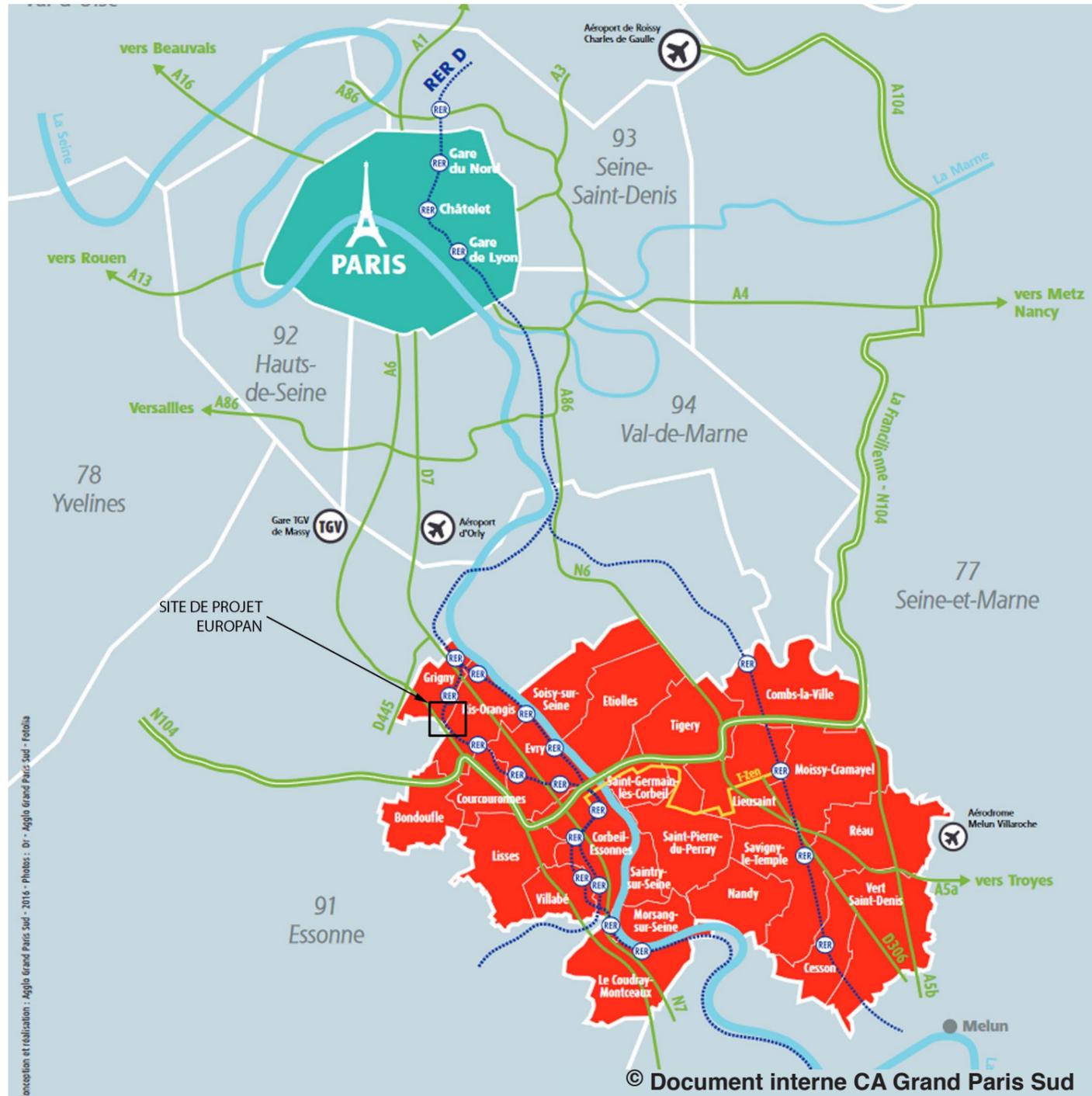
ÉCHELLES DE PROJET : XL + L + S (territoriale, urbaine et architecturale)
REPRÉSENTANT DE L'ÉQUIPE : architecte et/ou urbaniste et/ou paysagiste
FAMILLE DE SITE : D'une aire productive à la ville productive
LOCALISATION : Villes de Grigny et de Ris-Orangis, zone d'activités des Terres Saint-Lazare
POPULATION : Communauté d'Agglomération Grand Paris Sud : 337 000 hab., ville de Grigny : 27 931 hab, ville de Ris-Orangis : 27 300 hab
SITE DE RÉFLEXION : 150 Ha. **SITE DE PROJET** : 45 Ha.
SITE PROPOSÉ PAR / ACTEURS IMPLIQUÉS : Villes de Grigny et Ris-Orangis en partenariat avec l'Établissement Public Foncier d'Île de France (EPFIF) / CA Grand Paris Sud
PROPRIÉTAIRE(S) DU SITE : Villes de Grigny et de Ris-Orangis, CA Grand Paris Sud, EPFIF, parcelles privées
SUITES DONNÉES AU CONCOURS : Etude de faisabilité urbaine et architecturale, suites pré-opérationnelles en maîtrise d'œuvre urbaine et/ou architecturale

COMMENT LE SITE CONTRIBUE-T-IL À LA VILLE PRODUCTIVE ?

À cheval sur les deux communes, le site du concours a la spécificité de proposer à la fois des activités et une offre résidentielle, à la différence des grandes plateformes logistiques avoisinantes.
 Comment développer ces prémices de mixité ? Quelles relations de proximité peuvent s'établir avec les grands quartiers résidentiels adjacents ? Avec le quartier du stade de rugby en projet, prochaine grande destination à l'échelle de la métropole ? Le site doit permettre de mettre en œuvre des processus de requalification des parcelles privées, dans le but d'y développer une activité présente, à travers une production locale qui réponde à la fois aux besoins des habitants et aux besoins des usagers métropolitains.
 La zone des Terres Saint Lazare est constituée à 80% de foncier privé. Celui-ci est à remailler pour faire lien avec les grands éléments urbains environnant.

STRATÉGIE DES VILLES

Deux grands projets vont orienter l'aménagement à venir de ce grand territoire: le quartier autour du stade de rugby en projet et l'Opération d'Intérêt National de requalification de la copropriété dégradée Grigny 2. (ORCOD-IN)
 Les deux communes cherchent à innover dans leurs stratégies de régénérations (Ris-Orangis) et de réparation de fractures urbaines (Grigny). La ville de Ris-Orangis recherche des processus de projet permettant d'apporter une mixité originale entre logements et économie productive par le biais de démarches de projets novateurs. Grigny dispose d'un foncier mutable maîtrisé en plein cœur de ville et au pied de la gare.
 L'équation à résoudre est de rendre ce territoire productif pour les usagers de passage et pour les habitants en termes d'activités économiques, de qualité de vie et d'environnement exceptionnel.



- SITE STRATEGIQUE** ———
- SITES DE PROJET** ———
1. Parc de la theuillerie
 2. Friche LIDL et services municipaux
 3. l'Orme pomponne
 4. route de corbeil
 5. avenue Paul Langevin
 6. chemin de l'Orme pomponne
 7. La folie "site projet ORCOD"
- ORCOD-IN GRIGNY 2 ———

DESCRIPTION DU SITE

Le site constitue la limite en épaisseur des deux communes. Il se situe à l'articulation de grandes infrastructures routières dont l'autoroute A6, de deux dessertes du RER D, et à proximité de deux quartiers résidentiels denses. Il est constitué d'un réseau de petites et moyennes entreprises (PME) existant, ainsi que de plusieurs enseignes de production agro-alimentaire. Cette « limite en épaisseur » constitue un terreau pour réfléchir aux enjeux de « ville productive » et une opportunité de conception d'un maillage manquant entre les 2 villes. A Ris-Orangis, la réflexion portera sur la mutation et la régénération de friches industrielles et commerciales. A Grigny, il s'agira de la requalification d'espace nu au pied de la gare dans une logique d'économie d'espace et de valorisation. Tout cela devra se faire dans une logique de remaillage pour faire le lien entre les grandes entités urbaines environnantes et les non moins grands projets en cours.

DANS LE PROGRAMME DE MIXITÉ URBAINE, COMMENT LA PRODUCTION EST-ELLE PRISE EN COMPTE ?

De la zone d'activités au quartier vivant, à l'interface entre deux communes.
 La situation du site de projet à l'interface directe de quartiers d'habitations et à proximité de gares d'un réseau de transport métropolitain permet de projeter des activités totalement intégrée dans la vie urbaine. Comment tisser du lien entre les territoires et se servir de cette économie locale pour créer un quartier mixte et de qualité ?

Valorisation, Identification et utilisation des ressources locales
 Toujours au cœur d'un enjeu de mixité, le bâti existant doit être étudié et transformé afin d'y intégrer de nouveaux usages, privés, publics ou bien partagés, en considérant les rythmes alternés des différentes occupations ainsi que leur possible mutation. Comment identifier et valoriser ce qui crée de l'économie présente sur le territoire ?

Instaurer une transition urbaine productive dans une gestion foncière complexe. La complexité des enjeux et les multiples acteurs en présence sur le site sont des facteurs clés de requalification/valorisation y compris transitoire du foncier disponible. Dans le cadre d'un processus de projet global, qui mêle différentes temporalités, comment penser le temps de la mutation du site ? Comment élaborer un urbanisme d'acupuncture et créer un processus de projet en mouvement ?

Remaillage de territoires et connexions à l'interface entre deux communes
 Le site est constitué d'un tissu de Petites et Moyennes Entreprises (PME) qui créent un vivier d'emploi de proximité. Comment pratiquer un maillage du territoire et instaurer des relations/connexions entre les deux villes et notamment entre le quartier du Plateau/Moulin à Vent et la copropriété Grigny 2 ?

Europan 14 - Grigny et Ris-Orangis - Grand Paris Sud - France



Europas 14 - Grigny et Ris-Orangis - Grand Paris Sud - France



Le terrain de l'Orme Pomponne



Parc de la Theuillerie



Copropriété Grigny2



La gare de Grigny-centre